

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL – 28 FEVRIER 2022 à 18 heures

la séance se déroulera au siège de la Communauté de Communes des Deux Rives

Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2021

Installation de conseillers municipaux

Désignation des membres pour siéger au sein des commissions municipales – Modification des compositions

Charte de l' élu local

Décisions municipales

Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Demande de subventions :

- Modification du plan de financement – Avenue de Gascogne
- Eglise Notre-Dame – 3^{ème} tranche

Convention entre la commune de Valence d' Agen et la Région Occitanie pour la construction d'un city stade

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des rues Peyroutas, Lizotte et l'impasse des Cerisiers à passer avec la CC2R

Convention d'occupation de la parcelle AE 903 au profit du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières)

Création d'emplois liés à un accroissement temporaire d'activité

Convention de mise à disposition :

- d'un terrain communal au profit de l'ALVA-section cyclospor
- de la salle du cinéma Apollo au profit de l'ALVA-section conférences
- d'une salle du local « billetterie » sis 53 allées des Fontaines, au profit de l'AVICA

Contrat d'assurances – Lot 1 « Assurance dommages aux biens et risques annexes » - Avenant de prolongation du contrat avec la MAIF pour l'année 2022

Convention de partenariat pour le suivi des populations de chats libres à passer avec l'association ARPA 47

Adhésion à Tarn-et-Garonne Arts et Culture (ADDA 82)
